Remarques sur la notion de processus inaccompli

Jean-Pierre Desclés

Un certain nombre de linguistes¹ prennent pour opposition aspectuelle fondamentale celle d'événement et d'état. D'autres aspectologues pensent que cette opposition n'est pas suffisante : au couple <événement, état> il convient d'ajouter un troisième concept de base, le processus, qui est non dérivable des notions d'événement et d'état2. Le concept de processus estil nécessaire à la description de certains phénomènes linguistiques d'une part et à une théorie plus générale des situations perçues et verbalisées par un énonciateur, d'autre part ? La question est encore ouverte. D'un côté, dans une récente publication [Desclés et Guentcheva, 1993], nous avons montré que la prise en compte d'une opposition comme : l'armée est en marche/l'armée marche en ce moment rendait indispensable, si l'on voulait saisir les nuances sémantiques qui s'y attachent, une distinction comme état (d'activité) et processus3. Plusieurs tests conduisent à séparer les significations de ces deux notions. D'un autre côté, une théorie générale des visées cognitives des situations est encore à construire mais il semble bien qu'une situation puisse être appréhendée soit dans son évolution, il s'agit alors d'un processus, soit dans son résultat, il s'agit alors d'un état résultatif, soit encore comme une occurrence qui apparaît sur un arrière-fond, il s'agit alors d'un événement. Lorsque la perception ne capte pas le processus qui conduit à un état, nous avons un simple état descriptif, qui a été appréhendé sans tenir compte des processus qui ont conduit à cet état ou qui permettront d'en sortir.

Nous avons déjà eu l'occasion de présenter la trichotomie aspectuelle fondamentale, état, événement et processus, dans plusieurs publications [Desclés, 1980, 1989, 1991]. Nous voudrions proposer dans le présent article quelques remarques qui touchent essentiellement à la notion de processus inaccompli. Dans la première partie, nous rappellerons

1Par exemple, [Vlach, 1981], [Langacker, 1991], [Pottier, 1993] et, de façon plus ambiguë, [Smith, 1991]. Remarquons cependant que, pour certains auteurs (B. Pottier par exemple), la notion d'événement est prise dans un sens générique et assimilable à ce que nous appelons "situation élémentaire".

²Par exemple [Comrie, 1976], [Mourelatos, 1981], [Desclés, 1980, 1989] et [Guentcheva, 1990].

3Un état d'activité (comme l'armée est en marche) est associé à un processus sousjacent (l'armée est en train de marcher). Il y a donc les états descriptifs comme dans 'Pierre est grand' et les états d'activité comme dans 'Pierre est au travail'.

⁴Pour nous, le λ–calcul typé de Church ou la Logique Combinatoire avec types de Curry. brièvement notre point de départ : une relation prédicative atemporelle, qui a été constituée par des opérations prédicatives, dénote une situation ; cette dernière est perçue par un observateur-énonciateur sous une certaine visée aspectuelle. Dans un deuxième paragraphe, nous présenterons les visées aspectuelles d'état, d'événement et de processus. Ces visées aspectuelles sont représentables par des opérateurs complexes qui ont pour arguments des relations prédicatives. Plutôt que de s'intéresser à la syntaxe des opérateurs aspectuels, il nous semble plus important de chercher à définir la sémantique intrinsèque de ces opérateurs. L'étude syntaxique (priorité, combinatoire, portée des opérateurs) et les expressions des opérateurs dans un langage formel⁴ seront analysées dans une autre publication. Dans un troisième paragraphe, nous introduirons une distinction qui nous semble importante, celle de télicité potentielle et de télicité effective. Nous illustrerons cette distinction par quelques exemples. Le quatrième paragraphe mettra à l'épreuve le concept de processus avec le "paradoxe de l'imperfectivité" de D. R. Dowty. Nos définitions précises de processus, de télicité potentielle et de télicité effective nous permettront de déduire une explication du "paradoxe". L'analyse de certains progressifs anglais semble très difficilement acceptable lorsqu'on a recours uniquement à la notion d'état. Certains exemples semblent renvoyer explicitement à une notion nettement évolutive qui est captée, en partie seulement, par celle de processus mais pas du tout par celle d'état. Le dernier paragraphe abordera un problème de traduction. Il s'agit du célèbre verset Exode 3, 14 de la Bible. Les traductions grecques (Egó eimi ho on), latines (Ego sum qui sum) et françaises (Je suis celui qui est) n'ont pas pris en compte la dimension aspectuelle de la formule hébraïque' Ehye 'åser 'Ehye qui utilise une forme aspectuelle d'inaccompli-présent. Nous interprétons cette forme aspectuelle comme un "processus en cours" inassimilable aux formes statives retenues par les traducteurs de la Septante. La notion de processus que nous proposons nous paraît éclairer parfaitement la valeur dynamique de l'aspect inaccompli qui est un élément constitutif de la formule hébraïque.

1. Relation prédicative atemporelle

Une relation prédicative est constituée en appliquant un prédicat à ses divers arguments ou actants. Par exemple, "Jean être dans la pièce", "Jean écrire une lettre", "le ciel être bleu", "la porte ouvrir"... sont des relations prédicatives qui ont été constituées au moyen de prédicats appliqués à leurs arguments. La constitution de ces relations prédicatives s'effectue en général en plusieurs étapes qui enchaînent des opérations prédicatives élémentaires (voir [Desclés, 1990]).

Toutes les relations prédicatives restent atemporelles tant qu'elles ne sont pas insérées dans l'espace référentiel organisé autour de l'énonciateur. Chaque relation prédicative dénote donc une situation atemporelle. Lorsque la relation prédicative est une proposition qui est jugée vraie, la situation dénotée est exprimée par la proposition; lorsque la proposition est jugée fausse, la proposition ne dénote plus la situation atemporelle qu'elle exprime. Une relation prédicative R sera dite validée, ou déclarée vraie, à l'instant t (respectivement non validée ou déclarée fausse à l'instant t) d'un domaine temporel, lorsque la situation dénotée par R est jugée vraie (ou fausse) en cet instant t. Les domaines temporels sont en général des intervalles topologiques d'instants contigus, c'est-à-dire des intervalles avec des bornes ouvertes ou fermées. Lorsque la borne est ouverte, la borne n'est pas prise en considération, elle est exclue de l'intervalle; lorsque la borne est fermée, la borne appartient à l'intervalle.

Bien que la relation prédicative soit atemporelle, la nature conceptuelle du prédicat peut requérir une certaine dimension temporelle intrinsèque à la signification. Par exemple, les significations intrinsèques des prédicats "déplacer", "écrire", "ouvrir", "tuer" impliquent un certain déploiement temporel. Certains prédicats sont statiques, par exemple : "être-dans", "être-sur", "admirer", ressembler à"...; d'autres prédicats sont cinématiques (par exemple : "marcher", "couler", "traverser"...); d'autres encore sont dynamiques ("construire", "écrire", "écouter", "envoyer"...). Les prédicats statiques, de par leurs significations intrinsèques, n'impliquent aucun déploiement évolutif alors que les prédicats évolutifs (cinématiques et dynamiques) ont des significations intrinsèques qui impliquent différentes phases évolutives de la situation. Les significations intrinsèques des prédicats (et des arguments) sont décrites dans différents schèmes cognitifs qui formalisent les propriétés sémantiques les plus saillantes des prédicats [Desclés, 1990, 1991]. Chaque schème permet de regrouper des prédicats ayant des propriétés sémantiques communes. La première grande division des schèmes concerne les archétypes statiques, les archétypes cinématiques (archétypes des mouvements spatio-temporels et des changements d'états) et les archétypes dynamiques (archétypes cinématiques sous la dépendance d'un agent ayant un plus ou moins grand contrôle sur l'évolution de la situation). Ces archétypes se spécifient en schèmes plus spécialisés. Nous renvoyons, sur ce point, à des textes déjà publiés. Une typologie des archétypes reste encore à effectuer. Cette typologie ne doit cependant pas être confondue avec la visée aspectuelle des relations prédicatives.

2. Visées aspectuelles d'une relation prédicative

Trois principales visées aspectuelles peuvent caractériser une relation prédicative. Une relation prédicative R peut être perçue soit sous forme ⁵Nous avons présenté notre conception de l'aspect dans plusieurs publications [Desclés, 1980, 1989, 1991]. Des applications de cette théorie ont conduit à des applications informatiques : calcul automatique des valeurs aspectuelle des temps du passé en fonction des indices contenus dans le contexte [Reppert, 1990; Oh, 1991].

d'un état ETA(R), soit sous forme d'un processus PRO(R), soit sous forme d'un événement EVE(R). Une relation prédicative R recevant une visée aspectuelle d'état, de processus ou d'événement, sera appelée un procès. Dans le référentiel de l'énonciateur⁵, les procès se déploient en phases successives et, à chaque instant du déploiement, la relation prédicative sous-jacente au procès peut être vraie ou fausse. Introduisons dans notre modèle aspecto-temporel une fonction "d'excitation des actants" engagés dans la situation dénotée par la relation prédicative. A un instant donné, une phase du procès est caractérisée par la valeur de la fonction d'excitation des actants à cet instant.

Une relation prédicative engendre une famille d'énoncés qui se différencient, entre autres, par des variations aspecto-temporelles. Donnons un exemple d'une telle famille paradigmatique (1•) construite à partir de la même relation prédicative <Jean, porte, ouvrir> (c'est-à-dire d'une lexis, dans la terminologie de A. Culioli). Les instances (des énoncés) de cette famille varient selon des paramètres aspecto-temporels dans des contextes plus ou moins déterminés. Tous ces énoncés encodent la même relation prédicative invariante : <Jean, porte, ouvrir> mais les visées aspectuelles et temporelles de l'énonciateur sont différentes puisque la relation prédicative est présentée selon différentes modalités aspectuelles.

Jean ouvre la porte (du garage tous les matins). (HABITUDE) (PROCESSUS EN COURS) Jean ouvre en ce moment la porte. Jean est en train d'ouvrir la porte. (PROCESSUS EN COURS) (ÉTAT RESULTANT) Jean a ouvert la porte, (tu peux maintenant entrer). (Hier), Jean ouvrait la porte (quand le téléphone sonna). (PROCESSUS DANS LE PASSÉ) (ÉVÉNEMENT) Jean ouvrit la porte (puis entra dans la pièce). La porte est (encore) ouverte, (c'est Jean qui a oublié). (ÉTAT DESCRIPTIF) (ÉTAT PASSIF) La porte a été ouverte par Jean.

Lorsque la relation prédicative R est visualisée comme un état, toutes les phases du procès statif ETA(R) sont équivalentes entre elles, la fonction d'excitation des actants reste donc stable. Aucun changement, aucune discontinuité ne sont alors perçus par les intervalles où ETA(R) est validée ; aucune prise en considération par l'énonciateur d'un début ou d'une fin. Le domaine de validation d'un procès statif ETA(R) est un intervalle ouvert (ou un ensemble d'intervalles ouverts) : pour un état, on ne peut pas isoler ni des instants initiaux ni des instants finaux ; pour chaque instant t de l'intervalle (ouvert) de validation d'une relation stative ETA(R), la relation prédicative R est vraie en t. Donnons des exemples d'états :

2•	• • •
Le ciel est bleu.	(ÉTAT DESCRIPTIF)
La porte est ouverte.	(ÉTAT DESCRIPTIF)
Paul est à Paris.	(ÉTAT DESCRIPTIF : LOCALISATION)
Molière est l'auteur du Misanthrope.	(ÉTAT DESCRIPTIF : ÉQUATIF)
Les hommes sont mortels.	(ÉTAT DESCRIPTIF: INCLUSION ENTRE CONCEPTS)
L'armée est en marche.	(ÉTAT D'ACTIVITÉ)
La porte a été ouverte.	(ÉTAT PASSIF)
Jean est sauvé : il a pris son cachet.	(ÉTAT RESULTANT)

Lorsque la relation prédicative R est visualisée comme un événement, ce dernier introduit une occurrence à l'intérieur d'un fond statique (éventuellement dynamique). Cette occurrence implique une discontinuité initiale (début de l'événement) et une discontinuité finale (fin de l'événement). L'occurrence d'un événement EVE(R) est cependant perçue dans sa globalité insécable. L'occurrence d'un événement indique un nécessaire changement (pas nécessairement ponctuel) entre un avant (état initial) et un après (état résultant). Le domaine de validation d'un événement EVE(R) est un intervalle fermé, c'est-à-dire l'intervalle de l'occurrence de l'événement; la relation prédicative R est vraie seulement à la borne finale de l'intervalle fermé. Lorsque les deux bornes (initiales et finales) coïncident, l'intervalle de validation de l'événement se réduit à un point; dans ce cas, l'événement EVE(R) est ponctuel. Il est clair que l'on a plusieurs types d'événements qui dépendent du type des singularités événementielles. Donnons des exemples d'événements:

3.

César est venu, il a vu, il a vaincu (trois ÉVÉNEMENTS successifs).

Pendant ce concert, Karajan a joué une sonate de Mozart (ÉVÉNEMENT) puis, après, il a dirigé la Cinquième de Malher (ÉVÉNEMENT).

Lorsque la relation prédicative R est perçue comme un processus, il y a nécessairement une discontinuité initiale (le début du processus). Les phases du procès PRO(R) ne peuvent plus être identiques entre elles pendant toute la durée du processus, la fonction d'excitation des actants n'est pas, non plus, nécessairement stable dès la discontinuité initiale. L'évolution du processus se traduit par des changements successifs (continus ou discontinus), c'est-à-dire que les phases du processus varient avec le temps. Le processus est toujours orienté vers un terme (fin du processus) qui n'est cependant pas toujours atteint. En effet, chaque processus peut être perçu et verbalisé soit dans le cours de son déploiement (ou développement), soit comme ayant atteint son terme final

ou encore comme ayant été interrompu avant d'avoir pu atteindre son terme final. Le domaine de validation d'un processus PRO(R) est un intervalle temporel qui sera toujours fermé à gauche (la borne fermée indique l'instant initial du processus), la borne de droite étant soit ouverte (lorsque le processus est "saisi" au cours de son développement), soit fermée (lorsque le processus est interrompu ou lorsqu'il a atteint son terme final). La relation prédicative R, sous-jacente à un processus PRO(R), est toujours vraie à la borne gauche de l'intervalle de validation. Tout processus interrompu avant son terme, ou ayant atteint son terme, engendre obligatoirement un événement et un état résultant (qui coïncide avec l'état final lorsque le processus a atteint son terme). Donnons des exemples de processus:

4.

Jean peint en ce moment le mur de sa chambre (PROCESSUS EN COURS).

Jean a travaillé à sa thèse (PROCESSUS ACCOMPLI, qui a atteint un terme qui n'est pas nécessairement le terme final du processus : la thèse n'est pas nécessairement terminée).

Pierre a joué le prélude en ut dièse mineur de Bach (PROCESSUS ACHEVÉ, qui a atteint son terme final : le prélude a été joué jusqu'au bout).

3. Télicité potentielle et télicité effective

Aux distinctions aspectuelles fondamentales entre ÉTAT, ÉVÉNEMENT et PROCESSUS, il faut adjoindre une autre distinction aspectuelle, celle de télicité (de télos = fin, but). La distinction de Garey entre processus téliques et processus atéliques est indispensable pour saisir certains phénomènes relatifs à l'aspectualité. Prenons quelques exemples.

- 5•
- a. Jean court en ce moment dans le parc.
- b. Jean court un cent mètres sur la piste du stade.
- c. Jean court le Marathon de sa vie.
- 6.
- a. Jean joue au tennis.
- b. Jean joue une partie de tennis.
- c. Jean joue la finale de Roland Garros.
- 7•
- a. Jean joue du piano.
- b. Jean joue une sonate.
- c. Jean joue le prélude en Ut du Clavier bien tempéré.

Les exemples (a) expriment des processus atéliques ; les exemples (b) et (c) sont téliques (un but est envisagé). Cependant, les exemples (b) et (c) font apparaître une légère différence dans la télicité : (c) est plus télique que (b). Au lieu de parler en terme de stricte opposition entre télique et atélique, nous préférons introduire la notion de continuum de télicité. Le degré de télicité est souvent indiqué par le syntagme verbal entier et non pas par le seul verbe. Par exemple courir est considéré comme atélique mais courir un cent mètres et courir le Marathon sont téliques. De même, jouer au tennis est atélique mais jouer une partie de tennis et jouer la finale de Roland Garros sont téliques. Certains adverbiaux peuvent indiquer un degré plus ou moins fort de télicité et même inverser l'ordre de télicité. Prenons les exemples classiques :

- 8•
- a. Pierre va peindre sa chambre pendant une heure.
- b. Pierre va peindre sa chambre en une heure.
- c. Pierre peint sa chambre.

Il est clair que le syntagme verbal *peindre sa chambre* est télique. L'énoncé (c) sera analysé comme étant télique mais l'opposition entre les deux adverbiaux *pendant une heure* et *en une heure* exprime une nette différence de télicité; on peut dire que (b) est beaucoup plus télique que (a) puisque dans (b) on en infère aussitôt que la chambre est terminée —il y a achèvement— tandis que dans (a) on ne sait rien sur l'achèvement, l'action dirigée vers un but a été simplement interrompue sans que l'on sache si le terme final a été effectivement atteint.

La classification *classique* de Z. Vendler entre "activity", "accomplishment" et "achievement" peut servir à établir des degrés de télicité. Par exemple (1• a), (2• a) et (3• a) seront des exemples d'activité, (1• b), (2• b) et (3• b) donnent des exemples de syntagmes verbaux classés comme des "accomplishments". L'opposition entre (4• a) et (4• b) pourrait être analysée comme une opposition entre un "accomplishment" et un "achievement". Cependant, la notion d' "achievement" de Z. Vendler est souvent réduite aux seuls événements ponctuels comme dans :

9. Pierre gagne un tournoi.

Or, tous les événements ne sont pas des ponctuels; certains verbes, comme "exploser", considérés fondamentalement comme des "achievements", sont compatibles avec une durée (exemple (10•).

10. La bombe a explosé durant plus de dix secondes.

Nous allons voir qu'un prédicat comme "gagner" qui est réputé être un exemple d' "achievement" n'est pas, lui non plus, nécessairement ponctuel.

La notion de degré de télicité n'est donc pas suffisante. Il faut introduire une distinction supplémentaire entre télicité potentielle et télicité réalisée. En effet, un but peut être simplement visé ou envisagé sans que l'on indique pour autant que le but est, sera ou a été effectivement réalisé. Reprenons l'exemple (9•); cet exemple n'exprime nullement que le but ("le tournoi a été gagné par Pierre") est effectivement atteint. Dans l'exemple (11•), le contexte fait bien apparaître une télicité qui est seulement potentielle:

11•
Regarde, maintenant, avec ce nouveau point décisif, Pierre est en train de gagner son premier grand tournoi de tennis, à moins d'un accident.

Il est clair que le choix d'un temps "passé" permet de lever l'indétermination dans les énoncés qui comportent une assez forte télicité (comme gagner un tournoi, ou peindre... en une heure) comme dans :

- 12.
- a. Pierre a gagné le tournoi de Roland Garros.
- b. Pierre a peint sa chambre en une heure.

De (12•), on infère immédiatement que "Pierre a été le vainqueur du tournoi" et que "la chambre de Pierre a été effectivement peinte". On pourrait par conséquent penser que l'utilisation d'un temps du "passé" est un indicateur absolu de télicité effective. Malheureusement, le recours au "passé" n'est pas toujours suffisant pour lever complètement l'indétermination entre télicité potentielle et télicité effective. En effet, dans les exemples suivants :

- 13.
- a. Le mois dernier, Pierre a couru un Marathon mais il a dû abandonner avant la fin.
- b. L'année dernière, Pierre a joué la finale à Roland Garros mais il n'a pu aller jusqu'au bout à cause de sa douleur lombaire qui s'est déclarée dès le début du deuxième set. Cette année, il est parti pour gagner la finale.
- c. Hier soir, Jean a joué du piano jusqu'à minuit.
- d. Hier après-midi, Pierre a peint sa chambre pendant une heure.

Dans ces exemples, rien n'est dit sur la télicité réalisée. Dans (8 ° c), on ne dit pas que Jean a joué jusqu'au bout un seul morceau de piano. De (8 ° d), il n'est pas possible d'en inférer que la chambre a été complètement

terminée. Nous pouvons cependant établir des oppositions explicites entre une télicité simplement potentielle et une télicité effectivement réalisée dans le "passé" comme dans :

14.

- a. Hier soir, Pierre a écrit des lettres.
- b. Hier soir, Pierre écrivait des lettres, quand...
- c. Hier soir, Pierre écrivait (a écrit) des lettres à ses neveux.
- d. Hier soir, Pierre a écrit les lettres qui étaient toutes destinées à ses neveux.

Dans (a) et (b), on ne dit rien sur l'achèvement des lettres : Pierre s'est simplement livré à l'activité d'écriture de lettres ; il se peut qu'il les ait achevées toutes ou qu'il n'en ait achevé aucune. Dans (c), la détermination apportée par les destinataires (à ses neveux) ne permet pas encore de lever complètement l'indétermination portant sur l'achèvement ou le non-achèvement des lettres. Un contexte complémentaire peut bloquer la télicité effective comme par exemple : Hier soir, Pierre écrivait (a écrit) des lettres à ses neveux lorsqu'il a reçu un coup de téléphone qui lui annonçait la mort de son frère. Par contre, dans (d), la détermination qui est exprimée par l'article défini (les lettres) est un indicateur absolu de l'achèvement des lettres.

Une langue comme le bulgare grammaticalise explicitement l'opposition entre achèvement (avec une indication morphologique de l'aspect perfectif) et non-achèvement, pris dans le sens d'une absence de signification de l'achèvement (avec l'indication morphologique de l'aspect imperfectif), voir [Guentcheva, 1990, 1991]:

15.

- a. *Tja izmete* (aoriste perfectif) *stajata tazi sutrin* "Elle a balayé la chambre ce matin"
- b. *Tja mete* (aoriste imperfectif) *stajata tazi sutrin* "Elle a balayé la chambre ce matin; la chambre est complètement balayée"

Revenons au français. Nous avons vu que certains syntagmes verbaux (en une heure) et certains verbes (comme gagner) étaient des indicateurs d'une forte télicité potentielle qui se transformaient en indicateurs de télicité effective (achèvement) lorsqu'on était dans le "passé". Les exemples (12•) impliquent clairement la télicité réalisée (achèvement) tandis que les exemples (11•) et (13•) ne portent pas cette indication. La règle suivante paraît par conséquent plausible:

16.

"La combinaison «Achievement» (au sens de Vendler) et d'un temps du «passé» implique la télicité effective".

Pourtant, nous devons encore nuancer cette règle et l'affiner. En effet, examinons les énoncés suivants :

17-

- a. Quand je lui ai demandé un autographe, Jean gagnait (était en train de gagner) le tournoi de Roland Garros : après sa victoire éclatante en demi-finale, il était pleinement confiant. Aujourd'hui, il n'est plus du tout en forme et il ne croit plus aussi fermement à sa victoire.
- b. Lors de la course en Italie, Alain Prost gagnait pratiquement (avait pratiquement gagné) le championnat du monde de FI mais trois tours avant la fin, son moteur a explosé.
- c. A la conférence de Yalta, les alliés gagnaient la guerre.

Avec un verbe dit d' "achievement", d'après la règle (16•), la télicité au "passé" (utilisation d'un imparfait) devrait être effective. Or, l'exemple (17• a) signifie que Pierre était en train de gagner le tournoi mais la victoire n'était pas encore acquise; l'imparfait a, ici, une valeur de processus en cours dans le passé, et en tant que processus, rien n'est dit sur le terme du processusé. Les autres exemples (17• b) et (17• c) reçoivent la même explication: gagnait et gagnaient ont, dans le contexte des exemples cités, une valeur de processus en cours; il s'en suit que la télicité est seulement une télicité potentielle. L'exemple (18• a), où "écrire" n'est pas un verbe d' "achievement" comme "gagner", est beaucoup plus subtil à analyser.

18•

- a. Quand je l'ai vu, Pierre écrivait sa thèse en trois mois seulement. Il s'est rendu compte ensuite de la difficulté d'écrire et, quatre mois après, la thèse n'est toujours pas achevée.
- b. Quand je l'ai vu, Pierre pensait pouvoir achever sa thèse dans les trois mois qui suivaient. Il s'est rendu compte...
- c. Quand je l'ai vu, Pierre écrivait sa thèse. Il était très nerveux.
- d. J'ai connu Pierre il y a deux ans. Il a écrit sa thèse en trois mois. Ensuite il a obtenu une bourse post-doctorale.

L'imparfait dans écrivait sa thèse en trois mois indique simplement une visée de télicité effective que l'on peut gloser par (18• b). L'énonciateur exprime que l'achèvement complet de la thèse est visé par Pierre (cela est indiqué par le marqueur en trois mois); l'emploi de l'imparfait permet d'indiquer justement la visée d'un terme effectif sans pour autant affirmer que le terme a été effectivement atteint. On pourra comparer (18• c) avec (18• d). Dans (18• c), on a un processus en cours où rien n'est dit sur l'achèvement du processus; dans (18• d) il s'agit d'une occurrence d'un événement qui implique l'achèvement. Une langue

Gela correspond bien
à l'invariant de
l'imparfait: la zone de
validation d'un procès
avec un imparfait est
toujours bornée à droite
avec une borne ouverte.
Par conséquent,
l'imparfait n'est jamais
un événement; il peut

un événement ; il peut renvoyer à un état (état descriptif) ou à un processus en cours ou encore à une classe ouverte d'événements identiques ('Jean fumait la pipe' = il avait l'habitude de fumer la pipe). Un seul emploi de l'imparfait pourrait paraître renvoyer à un événement : 'Cinq minutes plus tard, le train déraillait' . Dans ce dernier cas, nous avons une valeur que nous avons qualifiée de "nouvel état" : l'imparfait est

occurrence d'un événement ('Cinq minutes plus tard, le train dérailla ou a déraillé') mais en employant l'imparfait, on focalise l'attention sur l'état nouveau qui a été créé par l'occurrence de l'événement, d'où les effets prospectifs et rétrospectifs (explicatifs). Nous nous en sommes expliqués

dans d'autres publications.

l'indicateur d'une

comme le bulgare utilisera une forme grammaticale particulière pour exprimer la visée d'une télicité effective (exemple 19•).

19•

Napisvam (présent imperfectif secondaire) pismoto i izlizam. "J'écris (au sens «je termine») la lettre et je sors".

Certains verbes (comme "gagner") et des syntagmes verbaux sont des indicateurs d'"achievement"; certaines locutions adverbiales (comme "en une heure") sont des indicateurs évidents d'une forte télicité potentielle; l'utilisation d'un temps du "passé" n'est cependant pas suffisante pour rendre la télicité effectivement réalisée car elle peut rester simplement une télicité effective seulement visée, même avec des verbes dit d'"achievement", comme dans:

20.

(...) Quelques secondes avant la fin de la course, mon cheval gagnait (avait gagné) la course en moins de deux minutes mais, tout à coup, un cheval noir a surgi et l'a coiffé au poteau : je perdais une fortune.

Dans cet exemple, l'imparfait implique une valeur de processus en cours qui peut être réalisé jusqu'au bout ou non réalisé jusqu'au bout (d'où, d'une façon plus générale pour l'imparfait, la possibilité d'avoir une valeur irréelle). L'imparfait gagnait est un indicateur de processus en cours ; par ailleurs, en moins de deux minutes est un indicateur d'un but effectivement visé; la combinaison de ces deux indicateurs n'est pas suffisante pour entraîner la télicité effective, comme le confirme le contexte qui suit. Ainsi, le verbe "gagner" qui est un verbe d' "achievement" (au sens de Vendler), lorsqu'il est employé à l'imparfait, acquiert une valeur aspectuelle de processus en cours (dans le passé); étant un processus, le terme du processus est simplement potentiel, même dans le passé; avec un indicateur supplémentaire, l'effectivité du terme du processus est simplement visée. De l'énonciation mon cheval gagnait, le co-énonciateur ne peut pas en déduire, au moment où le locuteur effectue son acte d'énonciation, que le cheval a effectivement gagné. En revanche, de le cheval a gagné, on en déduit bien la victoire passée du cheval lorsqu'on prend pour repère l'énonciation de l'énonciateur : le passé composé implique ici une valeur aspectuelle d'événement.

De l'analyse des exemples précédents, on peut déduire que la signification de l'effectivité n'est pas exprimée par l'imparfait. Par conséquent, la règle (16•) doit être reformulée (règle 21•) en tenant compte des valeurs aspectuelles des relations prédicatives :

⁷Certains spécialistes de l'intelligence artificielle se tirent des difficultés précédentes en insistant sur les connaissances que l'on a de l'Univers représenté : nos connaissances sur le monde externe nous guident pour comprendre nos énoncés et pour déclencher les inférences. Nous pensons qu'une meilleure analyse linguistique des significations attachées aux catégories grammaticales permettrait de réduire considérablement la part qui revient aux connaissances encyclopédiques sur le monde externe. Après tout, la connaissance du monde externe passe par la perception de l'environnement, mais aussi et surtout par le langage. De plus, la compréhension de certains discours littéraires et de certains textes (philosophiques ou théologiques) est le seul moyen pour construire la signification que ces textes encodent. Nous en verrons un exemple au dernier paragraphe.

8D. R. Dowty prend les exemples suivants: (1) John was drawing a circle; (2) John drew a circle; (3) John was pushing a cart; (4) John pushed a cart. Il remarque que (1) n'implique pas (au sens logique) (2), tandis que (3) permet d'en inférer (4). 21. "La combinaison «Achievement» (au sens de Vendler) avec un temps du «passé» et avec la valeur aspectuelle d' «événement» implique la télicité effective".

Les traits aspectuels de Vendler et les traits temporels ("passé", "présent") sont donc partiellement insuffisants pour rendre compte de certaines inférences entièrement légitimes qui, d'une part, sont encodées par les catégories grammaticales et, d'autre part, restent indépendantes des connaissances que l'on peut avoir sur l'univers représenté⁷. Les distinctions aspectuelles état/événement, d'une part et télique/atélique, d'autre part ne permettent pas, elles aussi, de lever toutes les indéterminations inférentielles. Il nous semble que, par contre, les concepts de processus en cours (dans le présent et dans le passé), de processus complètement réalisé ou incomplètement réalisé, permettent, au contraire, de trouver des solutions à de nombreuses difficultés. Nous allons en voir quelques exemples dans les paragraphes suivants.

4. Paradoxe de l'imperfectivité

David Dowty [Dowty, 1979, p. 133-154] a signalé et a discuté ce qu'il a appelé le "paradoxe de l'imperfectivité". Prenons les deux exemples suivants⁸:

22•

- a. Hier, Jean courait dans le parc quand Marie l'a rencontré.
- b. Le mois dernier, Jean construisait une maison quand Marie l'a rencontré.

De l'énonciation de (22• a), on en déduit aussitôt (23• a'), mais de (22• b) on ne peut pas en déduire (23• b') (encore moins (23• b")):

23.

- a'. Hier, Marie a couru dans le parc.
- b'. % Le mois dernier, Marie a construit une certaine maison.
- b". % La maison est, au moment où l'énonciateur de (b) énonce, construite : la maison est achevée.

En assignant le trait d'imperfectivité aux deux imparfaits "courait" et "construisait", on a du mal à comprendre la différence inférentielle qu'ils manifestent, d'où le "paradoxe" de l'imparfait imperfectif. Avec les définitions de Vendler, on peut donner une règle de comportement inférentiel.

24•

"Imperfectif" + "activity" -> possibilité d'inférence.

En effet, "courir" est considéré comme un verbe d' "activity", tandis que "construire une maison" est considéré comme un syntagme verbal d' "accomplishment". La règle précédente capture ainsi la difficulté remarquée par D. R. Dowty. Remarquons toutefois que si la règle (24•) bloque les inférences illicites, elle n'en donne pas néanmoins une explication profonde. Cette règle n'est pas déduite de principes plus généraux; elle n'est pas non plus une conséquence des définitions sémantiques de "imperfectivité", "activité" et "accomplishment". Par contre, en analysant l'imparfait dans (a) et (b) comme un processus en cours (dans le passé), on donne une analyse tout à fait "naturelle" du "paradoxe". Donnons cette analyse.

Le verbe "courir" dans (22• a) est atélique, aussi aucun but n'est-il visé. Le processus, lorsqu'il se déroule, construit progressivement un événement. Dès que le processus est interrompu soit par l'événement EVE(<Marie rencontrer Jean>), soit après cet événement, une borne d'accomplissement du processus⁹, désignée par T^a, est introduite et l'occurrence de l'événement EVE(<Jean courir dans le parc>) apparaît antérieurement à l'énonciation (voir figure 1)¹⁰. Nous en déduisons l'inférence (25•) et plus généralement (26•).

25. PRO (<Jean courir dans le parc>) => EVE (<Jean courir dans le parc>).

26. Processus (a) => Evénement (a).

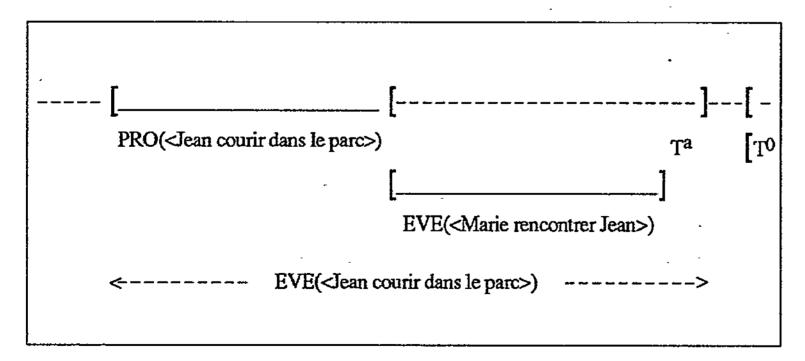


Figure 1

Représentation de la zone de validation de : Hier, Jean courait dans le parc quand Marie l' a rencontré.

⁹La notion d'accompli et d'accomplissement que nous utilisons est conforme aux utilisations de la plupart des linguistes (Benveniste, Kurylowicz, Holt, Chantraine...) lorsqu'ils décrivent les aspects en latin, en grec ou dans les langues sémitiques (voir par exemple [Cohen, 1989, p.41, p. 69, p. 172]. La notion d'accompli ne doit pas être confondue avec la notion d' "accomplishment" de Vendler, la première relève entièrement du grammatical, la seconde de la sémantique lexicale. L'accompli est lié à l'interruption d'un processus en évolution. De même, la notion d'achèvement ne doit pas être assimilée à celle d' "achievement" de Vendler. L'achèvement encode une opération de "complétude" du processus, c'est-à-dire que l'achèvement signifie que le processus a complètement atteint la borne au-delà de laquelle il ne pouvait plus se poursuivre : le processus est donc complet ainsi que l'événement qu'il engendre. La notion d' "achievement" se confond souvent avec l'événement ponctuel.

10La borne T⁰ désigne "le premier instant du non réalisé"; ce premier instant est la borne ouverte droite du processus inaccompli d'énonciation. La projection de T⁰ sur le référentiel temporel externe est un point courant t_c qui avance avec l'écoulement du temps externe (temps physique), [Desclés, 1980].

[&]quot;Imperfectif" + "accomplishment" -> inférence non licite.

Le syntagme verbal "construire une maison" est télique dans (22• b). Dans l'énonciation, on a le processus en cours PRO(<Jean construire une maison>) au moment de l'occurrence de l'événement EVE(<Marie rencontrer Jean>) mais rien n'est dit à propos de l'achèvement éventuel du processus "construire une maison". Dans une réalisation possible (un "monde possible" distinct du "monde réalisé"), le processus en cours PRO(<Jean construire une maison>) peut poursuivre son cours, on a alors le processus PRO(<Jean continuer à construire une maison>). Comme rien n'est dit, par l'énonciation de (22 b), sur l'achèvement de ce processus, la borne de complétude T^c du processus reste définissable uniquement dans un monde possible où le processus atteint, en Tc, son terme final et où le processus complet (c'est-à-dire achevé) engendre alors l'événement complet EVE^c(<Jean a construit complètement une maison>); le processus complet et l'événement complet étant seulement possibles, ils ne se projettent pas nécessairement sur le réalisé, du moins dans la reconstruction effectuée par le co-énonciateur de (22• b). En particulier, l'achèvement du processus, s'il a lieu, peut devenir effectif après l'énonciation en cours. Dans le monde réalisé, le processus PRO(<Jean construire une maison>) peut cependant avoir été interrompu avant l'énonciation (bornée en T⁰) et, dans ce cas, le processus maison>) atteint un PRO(<Jean construire une d'accomplissement Ta, distinct du terme d'achèvement Tc; le processus engendre alors un événement incomplet EVEⁱ(<Jean a construit (incomplètement) une maison>); ce dernier se projette directement sur le réalisé en transformant ainsi l'événement incomplet EVEⁱ(<Jean a construit (incomplètement) une maison>), envisagé mentalement comme "possible", en événement effectivement "réalisé" et antérieur à T⁰. On explique ainsi (voir la figure 2, ci-après) comment on ne peut pas déduire l'énoncé (23 · b') de (22 · b) puisque, en français, (23 · b') a une valeur d'achèvement, ce qui est encore exprimé par (23 b"). Tout au plus, peuton déduire l'énoncé (27•) de (22• b) : (27•) n'implique aucun achèvement du processus mais indique seulement un accomplissement (au sens où nous l'avons défini) du processus qui engendre un événement incomplet EVEⁱ(<Jean a construit (incomplètement) une maison>).

27•

Jean a construit une maison pendant la journée d'hier.

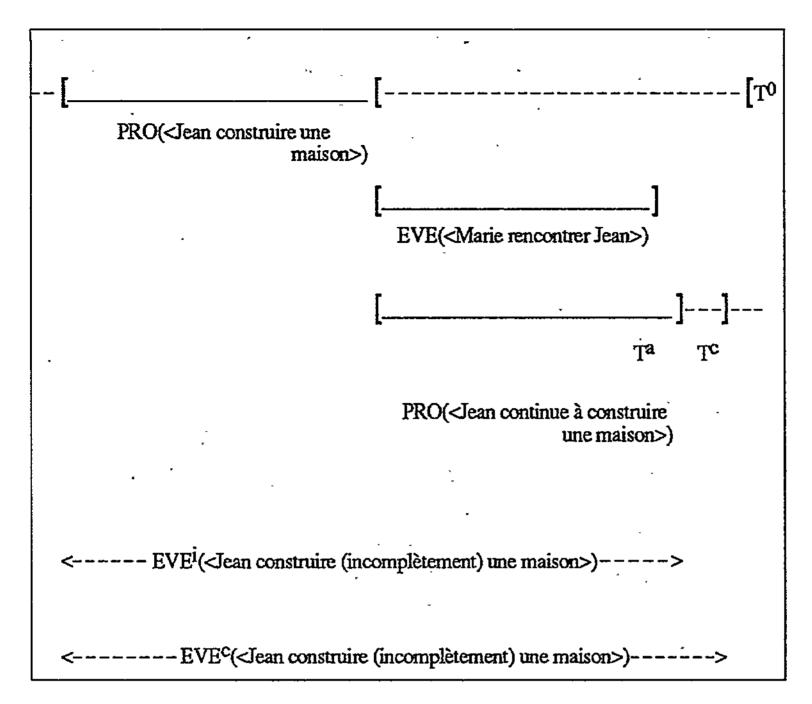


Figure 2

Représentation de la zone de validation de: Hier, Jean construisait une maison quand Marie l'a rencontré.

5. Notion de progressif

Les considérations précédentes au sujet des processus se propagent aux progressifs. En général, un progressif est un processus mais quelques traits supplémentaires viennent s'y ajouter¹¹. Prenons quelques exemples avec des représentations associées. Dans l'exemple suivant :

Nous avons une opposition entre (a), une action prévue où l'événement EVE(<Mary partir>) est situé dans le non réalisé après T⁰, et

11 Certains auteurs, par exemple [Vlach, 1981], considèrent que le progressif a une valeur stative; d'autres, par exemple [Comrie, 1976, p. 35], soutiennent que le progressif est non statif. Il est clair que le progressif anglais a d'autres valeurs que celle de processus (voir par exemple [Joly et O'Kelly, 1990]).

(b), une action en cours : le processus PRO(<Mary en train de partir>) est déjà engagé et orienté vers son terme, à savoir l'événement EVE(<Mary partir>). La forme progressive en *is... ing* indique que le processus, orienté vers un but, est déjà en développement.

¹²Les exemples avec leurs interprétations sont empruntés à [Joly et O'Kelly, 1990].

Comparons les deux énoncés¹²:

29-

- a. I think it's a good idea.
- b. I'm thinking about it...

L'énoncé (29• a) exprime simplement un état de pensée tandis que (29• b) exprime une opération de pensée: le sujet exprime par son énonciation que le processus de penser est engagé et en train de se développer. Les valeurs aspectuelles des deux énoncés (a) et (b) sont différentes: la première est un état, la seconde est un processus. On explique de la même manière que le processus (30• b) est impossible puisque "connaître" exprime un état (30• a): on connaît ou on ne connaît pas la réponse.

30•
a. I know the answer.
b. * I'm knowing the answer.

Le même effet de sens apparaît bien dans l'énoncé (31• a):

qui encode un processus de changement d'état orienté vers un état que l'on peut traduire par (31• b) ou par la glose : "avant le processus, je n'avais aucune raison a priori de me plaire ou de me déplaire dans cet endroit mais, maintenant, je suis en train d'augmenter mon plaisir à me trouver dans cet endroit, je découvre petit à petit que cet endroit est plaisant".

Prenons encore un autre exemple. Dans l'énoncé (32• a), l'énonciateur exprime simplement un état interne : il aime le poisson ; dans (32• b), il

exprime qu'il est en train d'apprécier le poisson qui se trouve dans son assiette. Le processus exprimé par (32• b) est un changement entre un état initial (état 1 : "je n'aime pas ce poisson") et l'état final (état 2 : "j'aime ce poisson") vers lequel s'oriente le processus. La représentation topologique (32• b') exprime bien la signification de (32• b) : l'énonciateur passe progressivement de l'état 1 à l'état 2, sans nécessairement l'atteindre : le procès est saisi dans son évolution et non dans le résultat qui est simplement visé.

On a la même explication pour l'exemple suivant :

33• How's Oxford? I'm not liking it very much...

qui exprime un processus : la personne qui répond déclare que son amour pour Oxford n'est pas en train de croître.

Tous ces exemples montrent bien que la notion de processus est fondamentalement sous-jacente à celle de progressif et qu'il est difficile de ramener ces significations processuelles à de simples états d'activité. Les valeurs supplémentaires (engagement modal de l'énonciateur, différence avec l'état antérieur, indication d'un changement, manifestation d'une non-attente de ce qui apparaît, planification d'un événement ou d'un état visé...) qui sont généralement attachées aux progressifs seraient difficilement compatibles avec une valeur stative ("être dans un certain état"). Reprenons, par exemple, l'énoncé I'm thinking about it. Comme nous l'avons dit, cet énoncé exprime non pas un état interne d'activité ("être dans l'état de penser") mais une opération orientée vers la production d'un résultat (une décision, une nouvelle vision de la situation, une nouvelle disposition...). Cette opération de pensée suppose donc un début puis un développement de la pensée, c'est un processus.

6. Une erreur *historique* dans la traduction d'une valeur aspectuelle

Illustrons maintenant la notion de processus par une difficulté de traduction d'un exemple célèbre. Il s'agit du nom de Dieu tel qu'il apparaît dans la Bible (*Exode* 3-14). Que signifie ce nom ? Comment le traduire en français ? Les formes grammaticales du latin et du français permettentelles de refléter complètement la signification qui se dégage de l'expression sémitique ?

A la question posée par Moïse dans l'épisode du *Buisson ardent* (*Exode* 3-14) : "Quel est ton nom? Que leur dirai-je?" Dieu lui répond par le fameux :

34• 'Ehye 'aser 'Ehye.

Comment traduire exactement cette formule énigmatique ? On sait qu'elle a engendré de très nombreux commentaires, aussi bien dans la tradition juive que chrétienne. Prenons quelques traductions classiques. La Bible de Jérusalem traduit (34•) comme suit :

35• "Mais s'ils me disent: "Quel est son nom? que leur dirai-je?" Dieu dit à Moïse: "Je suis celui qui est".

La traduction grecque par la Septante de la formule hébraïque (34•) est :

36• "Egó eimi ho ɔ̈́n".

ce qui est repris par la traduction latine (voir [Madec, 1978, p. 121-139]):

37• "Ego sum qui sum".

La traduction française à partir de la Septante retient :

38• "Je suis Celui qui est".

Le commentaire qui en est donné par les traducteurs en français souligne que la formule grecque exprime "l'entrée par effraction dans l'ontologie biblique de l'ontologie grecque (...)" [La Bible d'Alexandrie, L'Exode, 1989, p. 92]. Les traducteurs commentent ensuite :

"L'énoncé du premier hémistiche est constitué en hébreu de deux occurrences de la lère personne du singulier de l'inaccompli du verbe hayah, conventionnellement traduit par "être", reliées par 'asher, identifié par la majorité des exégètes comme pronom relatif, ou considéré (exégètes très minoritaires) comme conjonction de subordination explicative. Traductions possibles du texte hébreu, soit : "je suis celui qui sera (là)", pour soutenir son envoyé au moment décisif, ou bien : "je suis qui je suis", soit : "Je serai (là) puisque je suis (ici)", ou bien : "JE SUIS" (énoncé d'un nom propre de Dieu) "parce que je suis".

[La Bible d'Alexandrie, note 3, 14, p. 92].

D'autres commentateurs sont retournés à la formule initiale hébraïque (34•) et l'interprètent dans un sens dynamique différent des valeurs statives¹³ qu'expriment les formulations grecque (36•) et latine (37•):

"En Ex. 3, 14a (...) la formule réfère on ne peut plus nettement à la racine hayah, "être" (...). Ce verbe en hébreu (...) signifie une existence, une présence active. (...) La réponse introduit le verbe hāyāh à l'imperfectif (inaccompli); ce temps implique en hébreu répétition et durée. La présence active de Dieu n'est pas transitoire, elle est durable...".

A. Caquot, "Dieu et l'être" in [La Bible d'Alexandrie, p. 92].

La traduction grecque ("Egó eimi ho ón") de la Septante ou ses équivalents latin ("Ego sum qui sum") ou français ("Je suis Celui qui est") ne sont pas du tout conformes à la formule originelle (34•). Ces traductions, dans les formes linguistiques qui ont été retenues, n'autorisent qu'une lecture aspectuelle assez statique sous forme, en définitive, d'un état équatif (identification de Celui qui parle à Celui qui est):

39• (Je = Celui qui est).

La lecture équative de (34•) par (39•) efface complètement l'aspect dynamique (non accompli) que la formule hébraïque exprime explicitement. De très nombreux commentaires théologico-philosophiques ont reposé essentiellement sur une interprétation ontologique qui est directement suggérée par les traductions grecques et latines (voir par exemple [Wéber, 1986, p. 47-101]). La plupart des commentaires ont largement insisté sur "l'éternité", "l'auto-référence", "l'auto-révélation", "l'atemporalité", "l'immuabilité" de l'Etre divin. Si l'on tient compte de l'analyse linguistique du texte originel, on voit apparaître deux catégories grammaticales majeures que tout commentaire, qu'il soit philosophique ou théologique, devrait prendre en compte : d'une part, l'emploi de la première personne "je" qui témoigne¹⁴ de l'existence de celui qui énonce; d'autre part, l'emploi de l'aspect inaccompli-présent qui est l'indication de la concomitance de ce à quoi renvoie l'énoncé avec l'acte énonciatif. Or, la deuxième caractéristique grammaticale est non seulement effacée mais, ce qui est plus grave, elle est "trahie" par la traduction "ego sum qui

¹³Sur l'aspect dans les langues sémitiques, le lecteur pourra se reporter à [Cohen, 1989, p. 170-190].

¹⁴Sur l'analyse de la signification du signe "je", voir les célèbres analyses de [Benveniste, 1966]; sur le témoignage de celui qui énonce, voir notre article [Desclés, 1976, p. 221]: "Dans l'énoncé "je cours", le signe 'je' a (...) une valeur référentielle qui est "celui qui parle" au moment où il parle mais et c'est là où il diffère du nom propre, 'je' est le témoin de l'existence, l'indice d'un sujet énonciateur".

1,30

sum" qui oriente explicitement vers une interprétation stative, ontologique et auto-déterminante...

Certains auteurs comme Schelling [Courtine, 1986, p. 256] ont renoncé à l'interprétation ontologique atemporelle pour traduire la formule (34•) "'ehyeh 'asher 'ehyeh" à l'aide d'un futur :

40.

- a. Je serai qui je serai.
- b. Ich werde seyn der ich seyn werde.

Cependant, l'utilisation du futur oriente la lecture vers une promesse, vers un avenir qui doit ad-venir. La forme linguistique avec futur s'éloigne certes d'une interprétation ontologisante sur l'être immuable et nécessairement existant mais elle ne capte pas encore la valeur de l'inaccompli présent de l'hébreu. L'analyse de F. Rosenzweig, à partir d'une traduction de Mendelssohn, est plus proche de la forme linguistique hébraïque (34•). La signification de "Ehye 'aser 'Ehye", avancée par Martin Buber, à partir d'un travail mené en commun avec F. Rosenzweig, est donnée en (41• a) et commentée en (41• b).

41.

- a. Ich werde dassein, als der ich dassein werde.
- b. "Le premier" 'Ehye' dit simplement: "Je serai là (Ich werde dasein), je serai là en tout temps" (...) La suite, "aser 'Ehye", ne peut donc signifier que: "en tant que celui qui toujours sera là, en tant que je serai présent en tout temps".

[Buber, 1957, p. 69 et 73] cité in [Goetschel, 1986, p. 274].

Ailleurs, M. Buber écrit: "YHWH est l'Etant qui se tient près d'eux, celui qui leur demeure présent, donc celui qui accompagne", [Buber, 1956], cité in [Goetschel, 1986, p. 273]. R. Goetschel commente l'interprétation de Rosenzweig et de Buber comme suit:

"Le troisième chapitre de l'Exode recèle l'autotémoignage du divin (...). Dieu ne s'y dénomme pas l'Etant (den Seienden), mais l'existant (den Dasseinden), celui qui t'est présent pour toi, celui qui se tient pour toi ici, ton vis-à-vis, celui qui t'est présent ou plutôt celui qui s'approche de toi, celui qui t'assiste (...). Il (Rosenzweig) rappelle que l'hébreu Hāyāh n'a pas comme l'indo-européen "être" une copule avec un sens statique mais un mot connotant devenir, intervenir, advenir. (...) Cette éternité ne devient donc visible qu'à un maintenant, qu'à mon maintenant (...)".

[Goetschel, 1986, p. 265-276].

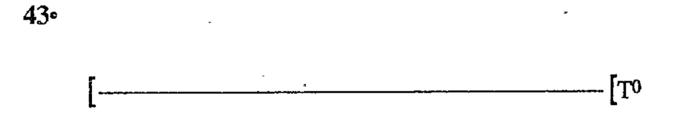
Cette dernière interprétation dynamique nous paraît beaucoup plus fidèle à l'expression linguistique de la formule hébraïque (34•) qui utilise, comme nous l'avons déjà dit, un inaccompli-présent aspectuel. Cet inaccompli exprime un processus en développement, concomitant à l'acte énonciatif, que l'on peut rendre très difficilement en Français. On

comprend l'embarras de tout traducteur pour rendre en français la formule (34•). Les gloses orientées vers un présent et un a-venir que nous proposons¹⁵ seraient les suivantes :

42.

- a. "Je suis, au moment où je parle, en train d'être avec vous et je reste avec vous".
- b. "Depuis le début et, au moment où je parle, je suis à côté de vous ; désormais, à chaque instant, je reste avec vous".
- c. "Je ne mets aucun terme à mon accompagnement"
- d. "Je suis et je reste avec vous au fur et à mesure que le temps se déploie".

Le diagramme de l'inaccomplissement (43•) illustre assez bien les gloses de (42•) et l'ouverture¹⁶ en T⁰.



La borne de gauche est fermée, elle est l'indication d'un début (le début du processus que l'on peut identifier soit au début du temps, soit à l'événement de la révélation initiale de Dieu à Moïse). La borne de droite est ouverte, c'est une borne d'inaccomplissement : aucun terme n'est envisagé, aucune limite n'est impliquée. La borne d'inaccomplissement avance avec l'écoulement du temps, elle peut être identifiée avec l'instant présent qui avance avec toute existence et qui est renouvelée avec chaque énonciation de (34•). Le processus inaccompli, qui est exprimé par la formule hébraïque, souligne à la fois qu'un acte dynamique est en train de se développer dans le temps et également que l'énonciateur, en employant la forme d'inaccompli, n'assigne aucun terme final (sans pour autant l'exclure de façon absolue) à son acte. L'inaccomplissement n'implique ni éternité, ni atemporalité, ni absence de fin. Alors que l'éternité est une propriété statique (en fait un "état de chose") avec deux ouvertures qui excluent tout commencement (qui impliquerait une borne fermée à gauche) et toute fin (qui impliquerait une borne fermée à droite), l'énonciation d'un inaccomplissement-présent représente un acte dynamique qui reste tout à fait compatible avec une éventuelle borne télique qui serait située au-delà de l'énonciation en cours. L'inaccomplissement d'un processus suppose nécessairement un début (comment concevoir une évolution sans concevoir en même temps un début de l'évolution ?) et s'il reste compatible avec une éventuelle fin, il

¹⁵On pourra rapprocher avantageusement nos gloses des remarques pertinentes de Jean-Claude Coquet [Coquet, 1991] sur l'aspect ; en particulier, l'auteur nous rappelle la citation de G. Bachelard: "L'avoir et l'être ne sont rien devant le devenir". Toute la discussion sur la formule hébraïque oscille entre une interprétation stative (orientée vers les problèmes ontologiques de l'Etre) et une interprétation dynamique et inaccomplie (orientée vers l'articulation entre le Présent et le Devenir).

¹⁶On rappelle que T⁰ est à la fois "le premier instant du non réalisé" (d'où l'ouverture vers l'avenir) et la borne droite du processus inaccompli d'énonciation (voir note 10). Cette borne sert à organiser le référentiel temporel et aspectuel de l'énonciateur, d'où son rôle de repère d'origine pour le réalisé (orienté de droite à gauche à partir de T⁰). Elle ne doit pas être interprétée comme "le moment d'énonciation", même si, par abus de langage, elle est désignée parfois comme telle. En effet, l'énonciation est un processus qui consomme du temps et qui est prototypiquement inaccompli ; ce processus ne peut donc pas être réduit à un événement ponctuel (qui, lui, serait le véritable "moment d'énonciation"). On voit sur ce simple

concept en quoi notre modélisation du temps linguistique et de l'aspect diffère dans ses fondements les plus ultimes du modèle de [Reichenbach, 1947] qui pourtant continue à inspirer quelques aspectologues. exprime également la non-signification verbalisée de quelque terme assignable au processus (qui peut alors se déployer sans obstacle ou se clore ultérieurement).

L'erreur de traduction d'une catégorie grammaticale (la non-prise en compte de l'aspect inaccompli-présent) a conduit à des commentaires philosophiques qui ne correspondent sans doute pas aux intentions signifiées par le texte hébreu initial.

Conclusion

Nous avons donné plusieurs exemples de processus. Les notions aspectuelles de base sont pour nous état, événement et processus. Ces trois notions ne sont pas réductibles l'une à l'autre. Elles ne sont pas non plus indépendantes. Elles entretiennent des rapports dialectiques. Chaque processus fait passer d'un état à un autre et, lorsque le processus est interrompu, il engendre un événement. Par ailleurs, un état est souvent le résultat d'un processus. Un état est souvent provisoire et contingent. Par contre, un processus permet de quitter l'état pour atteindre un autre état. Enfin, chaque événement est une occurrence qui apparaît sur un arrièrefond stable, c'est-à-dire que chaque événement se détache d'un fond statique.

La notion de processus est essentielle, selon nous, pour rendre compte et décrire les inaccomplissements et les progressifs. Les remarques du présent article ont cherché à argumenter en faveur du processus inaccompli pour mieux cerner ce concept. En employant un inaccomplissement, l'énonciateur se refuse à fixer quelque terme au processus (même si, par ailleurs, le terme du processus peut être envisagé ou rendu effectif). Avec un inaccomplissement, rien n'est dit sur un accomplissement éventuel. L'inaccomplissement est donc la non-signification d'un accomplissement et donc a fortiori d'un achèvement; il exprime une ouverture vers ce qui vient et ce qui arrive avec toutes les potentialités que l'ouverture autorise.

Université de Paris-Sorbonne (Institut des Sciences Humaines Appliquées)

Bibliographie

BENVENISTE (E.)

1966, Problèmes de linguistique générale, I, Paris, Gallimard.

La Bible d'Alexandrie, l'Exode

1989, Traduction du texte grec de la Septante, Introduction et Notes par A. le Boulluec et P. Sandevoir, Paris, Les Éditions du Cerf.

La Bible de Jérusalem

1981, trad. sous la dir. de l'Ecole biblique de Jérusalem, Paris, Les Editions du Cerf.

BUBER (M.)

1956, Königtum Gottes, 3e éd., Heidelberg.

1957, Moïse, Paris, U.G.E. (10/18).

COHEN (D.)

1989, L'Aspect verbal, Paris, Presses Universitaires de France.

COMRIE (B.)

1976, Aspect: an introduction to the study of verbal aspect and related problems, London, Cambridge University Press.

COQUET (J.-C.)

1991," Temps ou aspect? Le problème du devenir", p. 195-212, in FONTANILLE (J.).

COURTINE (J.-F.)

1986, "L'Interprétation schellingienne d'Exode 3,14 : le Dieu en devenir et l'être à venir", p. 237-264, in LIBERA (A. de) et BRUNN (Z.), eds.

DESCLÉS (J.-P.)

1976, "Description de quelques opérations énonciatives", p. 213-242, in Modèles logiques et niveaux d'analyse linguistique, Paris, Klincksieck.

1980, "Construction formelle de la catégorie grammaticale de l'aspect (essai)", p. 198-237, in Notion d'aspect, J. David et R. Martin, eds, Paris, Klincksieck.

1989, "State, event, process and topology", *General Linguistics*, vol. 29, n°3, University Park and London, The Pennsylvania University Press, p. 159-200.

1990, Langages applicatifs, langues naturelles et cognition, Paris, Hermès.

1991, "Archétypes cognitifs et types de procès", Travaux de linguistique et de philologie, XXIX, p. 171-195.

DESCLÉS (J.-P.) et GUENTCHEVA (Zl.)

1987, "Fonctions discursives", Le Texte comme objet philosophique, Paris, Beauchêne.

1990, "Discourse analysis of Aorist and Imperfect in Bulgarian and French", in *Verbal Aspect*, N. R. Thelin, ed., Amsterdam-Philadelphia, John Benjamins.

1993, "Is process necessary? (A fundamental distinction between state of activity and process in progress", Colloque international sur l'aspect, Cortona (Italie), Oct. 1993.

DOWTY (D.)

1979, Word Meaning and Montague Grammar, Reidel Publishing Company.

FONTANILLE (J.), ed.

1991, Le Discours aspectualisé, Limoges, Amsterdam-Philadelphia, Pulim-Benjamins.

FUCHS (C.) et LÉONARD (A.- M.)

1979, Vers une théorie des aspects : le système du français et de l'anglais, Paris, Mouton-EHESS.

GOETSCHEL (R.)

1986, "Exode 3,14 dans la pensée juive allemande de la première partie du XX^e siècle", p. 264-276, in LIBERA (A. de) et BRUNN (E. Z.), eds.

GUENTCHEVA (ZI.)

1990, Temps et aspects: l'exemple du bulgare contemporain, Paris, Editions du CNRS.

1991, "L'Opposition perfectif/imperfectif et la notion d'achèvement", p. 49-65, in FONTANILLE (J.), ed.

GUENTCHEVA (Zl.) et DESCLÉS (J.-P.)

1982, "L'Aoriste en bulgare", Cahiers balkaniques, n°3, Paris, Publications des langues '0, (Université de Paris III), p. 31-62.

JOLY (A.) et O'KELLY (D.)

1990, Grammaire systématique de l'anglais, Paris, Nathan.

LANGACKER (R.)

1991, Foundations of Cognitive Grammar, vol.II, Descriptive Application, Standford University Press.

LIBERA (A. de) et BRUNN (E. Z.), eds.

1986, Celui qui est: interprétations juives et chrétiennes d'Exode 3-14, Paris, Les Editions du Cerf.

MADEC (G.)

1978, "'Ego sum qui sum' de Tertullien à Jérôme" in Dieu et l'être, Paris, Etudes augustiennes, p 121-139.

MOURELATOS (A.)

1981, "Events, Processes and States", p. 192-212, in TEDESCHI (Ph.) et ZAENEN (A.), eds.

OH (H.-G.)

1991, Le passé composé et le passé simple en vue d'un traitement informatique du français, Thèse de doctorat de l'Université de Paris-Sorbonne.

POTTIER (B.)

1993, Sémantique générale, Paris, Presses Universitaires de France.

REICHENBACH (H.)

1947, Elements of Symbolic Logic, London, Macmillan.

REPPERT (D.)

1990, L'Imparfait de l'indicatif en vue d'un traitement informatique du français, Thèse de doctorat de l'Université de Paris-Sorbonne.

SMITH (C.)

1991, The Parameter of Aspect, Kluwer Academic Press Publishers.

TEDESCHI (Ph.) et ZAENEN (A.), eds.

1981, Syntax and Semantics Tenses and Aspect, 14, New York, Academic Press.

VENDLER (Z.)

1967, Linguistics and Philosophy, Ithaca-N.Y., Cornell University Press.

VLACH (F.)

1981, "The Semantics of the progressive" in TEDESCHI (Ph.) et ZAENEN (A.).

WÉBER (E.)

1986, "L'Hérméneutique christologique d' Exode 3, 14 chez quelques maîtres parisiens du XIII^e siècle" in LIBERA (A. de) et BRUNN (E. Z.), eds., p. 47-101.